

Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
Télécopie : 04 79 81 73 64
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

Auteur : Philip LALLEMENT - Maire
Mis en ligne le 26/10/2022

Nombre de Conseillers	
en exercice :	16
présents :	12
votants :	15

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18/10/2022.

Etaient Présents :

Bruno FORT - Sophie GROS - Emile PERRAUD - Cécile MICHAUD - Christian COCHET, adjoints.
Annabelle LEANDRO - Patricia JANTET - Thierry LEGER - Francisco MARTINEZ, Bernard MICHAUD, Marie DICORATO, conseillers municipaux.

Absents excusés : David COUNORD.

Pouvoirs : Julio CASTANEDA à Christian COCHET - Christine LECHON à Sophie GROS - Frédérique MOISSET à Emile PERRAUD.

Secrétaire de séance : Cécile MICHAUD.

D_2022_38 Décision modificative n°3 sur le Budget Général relative à la dotation aux amortissements.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : dépenses imprévues de fonctionnement	- 300 €	
Total du D 022 : dépenses imprévues de fonctionnement	- 300 €	
D 6811 : Dot. amort. immos incorp. et corp.		300 €
Total du D 042 : opérations d'ordre entre sections		300 €
R 28041 582 : GFP : bâtiments et installation		300 €
Total R 040 : opérations d'ordre entre section		300€
R 1322 : Régions	- 300 €	
Total R 13 : subventions d'investissement	- 300 €	

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Adopte la décision modificative comme présentée par M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré à CHAZEY-BONS, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Philip LALLEMENT

